

CANAL + GUINEE

CAHIER DE CHARGES

AGENCE EVENEMENTIELLE

Alexandre YAOTCHA
Alexandre YAOTCHA (Jul 20, 2026 11:22:35 GMT)

CAHIER DE CHARGES

AGENCE EVENEMENTIELLE

SOMMAIRE

1.	Présentation de la société.....	2
2.	Expression du besoin.....	2
3.	Exclusivité, propriété intellectuelle et confidentialité des concepts	3
4.	Proposition de sites.....	3
5.	Logistique et Organisation.....	4
6.	Profil et Expérience de l'Agence (critère majeur)	4
7.	Livrables attendus	4
8.	L'offre.....	5
9.	Planning et Modalités de Soumission	5
10.	Profils du soumissionnaire	5
11.	Critères d'évaluation	5

1. Présentation de la société

CANAL + GUINEE, filiale du groupe **CANAL + INTERNATIONAL**, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration constituée en 2016. Son capital social s'élève à 120 000 000 GNF. La société a pour principal objet, la commercialisation sous forme d'abonnement ou autrement de toute chaîne de télévision, ensemble de chaînes de télévision et/ou plus généralement de programmes audiovisuels par tous moyens de diffusion et sur tout support, et de services de communication audiovisuelle de toute nature y compris des services interactifs via notamment l'organisation, l'animation et la coordination de tout réseau de distribution (distributeurs agréés, commissionnaires, etc.).

2. Expression du besoin

CANAL + GUINEE recherche une agence événementielle capable d'accompagner la marque dans la conception et la réalisation d'un événement à fort impact humain et expérientiel sous forme de Team Building

Cette collaboration s'inscrit dans une logique de partenariat visant à concevoir et déployer un événement à forte valeur humaine, émotionnelle et expérientielle, capable de fédérer les équipes, renforcer l'engagement et soutenir la performance collective.

L'agence retenue aura pour principales missions de :

- Co-construire avec **CANAL + GUINEE** un concept événementiel innovant, exclusif et différenciant, notamment dans le cadre des activités de team building et de cohésion ;
- Concevoir une expérience engageante et adaptée aux objectifs de l'entreprise ainsi qu'aux profils des participants ;
- Assurer la gestion et le déploiement de bout en bout, de la réflexion stratégique à l'exécution opérationnelle ;
- Garantir un haut niveau de qualité, de créativité et d'impact dans l'ensemble des dispositifs proposés.

La sélection de l'agence reposera sur une approche globale intégrant la qualité et l'originalité des concepts proposés, la cohérence de la démarche, la maîtrise opérationnelle, la capacité d'innovation ainsi que la pertinence de l'offre financière au regard des prestations attendues.

Valeurs et objectifs de l'événement

L'événement conçu et déployé dans le cadre de ce partenariat devront refléter pleinement les valeurs et l'ambition de

CANAL + GUINEE.

Il devra notamment promouvoir : Alexandre YAOTCHA
Alexandre YAOTCHA (JUL 20, 2026 11:22:35 GMT)

- La **cohésion** et l'**esprit d'équipe** ;
- L'**excellence** et la **performance collective** ;
- L'**ouverture**, le partage et la **collaboration** ;
- La **simplicité** et la fluidité de l'expérience participant ;
- L'**audace** à travers l'état d'esprit « **J'OSE** », favorisant la créativité, la prise d'initiative, l'innovation et le dépassement de soi.

A travers cet événement, **CANAL+ GUINEE** souhaite créer une expérience mémorable, fédératrice et inspirante, générant un fort impact humain et émotionnel.

L'objectif étant de renforcer durablement l'engagement des collaborateurs, de développer les synergies entre équipes, de favoriser l'intelligence collective et de contribuer à une culture d'entreprise fondée sur la performance, la collaboration et le plaisir de réussir ensemble.

3. Exclusivité, propriété intellectuelle et confidentialité des concepts

Afin de garantir l'originalité des propositions et le respect du travail créatif des soumissionnaires, les dispositions suivantes s'appliqueront :

Engagement de l'agence

- L'agence fournira une attestation certifiant que le concept présenté est original ou qu'elle dispose des droits nécessaires à son exploitation.
- Elle s'engagera à ne pas réutiliser, reproduire ou commercialiser le concept proposé pour un autre client pendant la durée du partenariat, sauf dans le cas où elle démontrerait de manière formelle l'existence d'une antériorité ou d'éléments préexistants indépendants de la présente consultation.
- Elle présentera les éléments permettant de retracer la démarche créative ayant conduit à la conception du projet, ainsi que les caractéristiques qui en assurent l'originalité et la différenciation.

Engagement de **CANAL+ GUINEE**

- **CANAL+ GUINEE** s'engage à respecter la propriété intellectuelle et la confidentialité des propositions reçues dans le cadre de la consultation.
- Les concepts, idées, scénarios, dispositifs créatifs et supports présentés par une agence non retenue demeurent la propriété exclusive de celle-ci.
- **CANAL+ GUINEE** s'interdit d'utiliser, reproduire, adapter ou exploiter tout ou partie d'un concept présenté par une agence non sélectionnée sans son accord préalable et écrit.
- Seules les propositions de l'agence retenue pourront faire l'objet d'un développement ou d'une mise en œuvre dans le cadre du partenariat conclu.

Cette disposition vise à garantir une relation fondée sur la confiance, l'éthique professionnelle et le respect mutuel des droits de propriété intellectuelle.

4. Proposition de sites

L'agence devra formuler deux propositions distinctes :

Option 1 : Site à Conakry

Option 2 : Site en région (hors Conakry)

Pour chaque site : Alexandre YAO TCHA
Alexandre YAO TCHA (Jui 20, 2028 11:22:35 GMT)

1. Description générale
2. Accès et transport
3. Capacité d'accueil
4. Sécurité & santé
5. Logistique (hébergement si applicable, restauration, activités)
6. Analyse des risques
7. Estimation budgétaire globale
8. Faisabilité opérationnelle

5. Logistique et Organisation

L'agence devra démontrer une maîtrise complète de :

1. Transport et déplacements
2. Sécurité et dispositif médical
3. Restauration
4. Sonorisation, animation et audiovisuel
5. Gestion du timing et des temps forts
6. Plan de contingence (imprévus)

6. Profil et Expérience de l'Agence (critère majeur)

Seront particulièrement évalués :

- **Expérience avérée** en team building / événements corporate
- Références **vérifiables**
- **Sens éthique organisationnel**
- **Réactivité et professionnalisme**
- Capacité à accompagner **CANAL +** comme **partenaire stratégique**, et non simple exécutant

7. Livrables attendus

1. Note de compréhension du besoin
2. Concept détaillé et scénarisé
3. Présentation des sites (Conakry & région)
4. Planning prévisionnel
5. Estimation budgétaire
6. Engagement d'exclusivité du concept
7. Dossier de faisabilité opérationnelle

Alexandre YAOTCHA
Alexandre YAOTCHA (Jul 20, 2026 11:22:35 GMT)

8. Présentation PPT claire et inspirante

8. L'offre

L'offre devra contenir :

- Période de garantie des éléments
- Proposition de prix avec possibilité de négocier une réduction
- Délai et modalité du paiement
- Expérience du soumissionnaire avec les entités du groupe **CANAL +** (y compris **CANAL + GUINEE**) sur les produits similaires ou autres
- Références clients hors groupe **CANAL +**, incluant une attestation de bonne exécution qui fera l'objet de confirmation indépendante sur les produits similaires ou autres
- Délai de livraison
- Numéro d'inscription fiscale/Fiche de régularité fiscale à jour
- Copie du RCCM
- Engagements qualité & éthique

9. Planning et Modalités de Soumission

La tenue de l'événement est prévue pour le **janvier 2027**

Format : Offre technique + Offre financière + concept

Envoi électronique exclusivement : afrique_guinee_offres@canal-plus.com

10. Profils du soumissionnaire

Obligation du Prestataire

Le fournisseur devra rassurer **CANAL + GUINEE** qu'il dispose :

- Des éléments respectant tous les critères énoncés
- D'une situation fiscale régulière au regard de la réglementation en vigueur

11. Critères d'évaluation

Eléments d'évaluation technique :

CRITERES	Détails	COEF.
Expérience du soumissionnaire	○ Expérience et ancienneté dans la fourniture de ces éléments ou produits similaires Note de 1 : moins de 2 ans Note de 2 : de 3 à 4 Ans Note de 3 : de 5 à 7 Ans Note de 4 : plus de 8 ans	5%
Régularité fiscale	○ Soumissionnaire régulière vis-à-vis des obligations fiscales Note de 4 : RCCM + NIF à jour Note de 3 : RCCM + NIF pas à jour Note de 2 : RCCM pas de NIF Note de 0 : RCCM + NIF non disponible * attestation de régularité fiscale à fournir en cas de sélection	15%

Alexandre YAOTCHA
Alexandre YAOTCHA (Jul 20, 2025 11:22:35 GMT)

Les références clients groupe CANAL +	Les références clients Groupe CANAL + (attestation de bonne exécution) Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 2 ans Note de 4 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de moins d'un (1) an	5%
Autres références clients majeurs	Les références clients (attestation de bonne exécution) Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : références avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : références avec attestation de plus de 2 ans Note de 4 : références avec attestation de moins d'un (1) an	10%
Compréhension du Cahier de charges	Respect quantitatif du cahier de charges Documentation technique de tous les éléments (4) tous doc (0) pour dossier incomplet	5%
Qualité de l'offre technique	Qualité des éléments Note de 0 : Aucune spécification respectée Note de 2 : respect partiel des spécifications Note de 4 : respect total des spécifications	40%
Délai de paiement	Délai de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception Note de 1 : délai < 30 jours Note de 4 : délai supérieur ou égal à 30 jours	5%
Modalité de paiement	Modalité de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception Note de 1 : si Avance de 50% ou plus Note de 2 : si avance de 30 % Note de 4 : si aucune avance	5%
Livraison	Délais de fourniture et d'exécution Note de 4 : si < NON APPLICABLE Note de 3 : si = NON APPLICABLE s Note de 1 : si > NON APPLICABLE	10%
TOTAL		100%

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Alexandre YAOTCHA
Alexandre YAOTCHA (Jul 20, 2026 11:22:35 GMT)

LE DIRECTEUR GENERAL

Amadou SOW
Amadou SOW (Jul 20, 2026 11:49:53 GMT)

